

procédures ayant trait à la Cour Suprême du Canada et à la Cour de l'Échiquier du Canada. Le 25 janvier, l'hon. Horace Harvey, juge en chef de la Cour d'Appel de la Cour Suprême de l'Alberta, l'hon. James Duncan Hyndman, l'hon. Alfred H. Clarke, l'hon. Charles Richmond Mitchell, l'hon. Harry William Lunney, juges d'appel de la dite division d'Appel, l'hon. William Charles Simmons, le juge en chef de la division des procès de la dite Cour Suprême d'Alberta, l'hon. William Leigh Walsh, l'hon. William Carlos Ives, l'hon. Thomas Mitchell Tweedie, l'hon. John Robert Boyle et l'hon. Frank Ford, juges de la dite Cour Suprême d'Alberta: commissaires *per dedimus potestatem* pour administrer et recevoir le serment d'allégeance de toute personne ou personnes détenant maintenant ou pouvant détenir dans l'avenir tout office ou place de confiance ou lucrative, pouvant être nommée à une position quelconque dans la province d'Alberta, chaque fois que le ou des serments sont prescrits pour les statuts ou les lois. Le 12 mars, John August Stoneman, de Saskatoon dans la province de Saskatchewan, écuyer: membre de la Commission des chemins de fer du Canada. Le 15 avril, Edward W. Beatty, écuyer, président du chemin de fer Pacifique Canadien, Montréal, Sir Georges Garneau, président de Garneau Limitée, Québec, et le Dr. Walter C. Murray, LL.D., président de l'Université de Saskatchewan, Saskatoon: pour former un Commission en vertu de l'article 1 de la loi des enquêtes, afin d'enquêter dans les échelles de salaires, pensions, etc. des fonctionnaires techniques et professionnels du Service Civil du Canada, et de faire telles autres observations concernant en général les salaires dans le Service Civil en autant que la Commission le jugera à propos. Le 19 avril, l'hon. William Egerton Perdue, juge en chef du Manitoba, l'hon. Charles P. Fullerton, l'hon. Robert Maxwell Denistoun, l'hon. James Emile Pierre Prendergast, et l'hon. Walter Harley Trueman, juges d'Appel de la Cour d'Appel du Manitoba: commissaires *per dedimus potestatem* pour recevoir et administrer le serment d'allégeance de toute personne pouvant tenir une position de confiance ou lucrative qui serait nommée à un office quelconque de la province de Manitoba. L'hon. Daniel Alexander Macdonald, juge en chef de la Cour du Banc du Roi du Manitoba, l'hon. Alexander Casimir Galt, l'hon. Andrew K. Dysart, l'hon. John Evans Adamson, l'hon. James Frederick Kilgour et l'hon. William J. Donovan, juges puînés de la dite cour: commissaires *per dedimus potestatem* pour administrer et recevoir le serment d'allégeance de toute personne qui détient maintenant ou pourra détenir dans l'avenir tout office ou place de confiance ou lucrative qui serait nommée à un office quelconque dans la province de Manitoba.

Nominations officielles, 1928.—Le 30 mars, Thomas C. Norris, de Winnipeg Man., membre de l'assemblée Législative de Manitoba: membre de la Commission des Chemins de Fer du Canada, en remplacement d'Arthur C. Boyce, C.R., dont le terme d'office est expiré. Le 18 avril, Henry M. Tory, d'Edmonton, Alberta, Docteur en droit, président de l'Université d'Alberta, membre du Conseil aviseur honoraire des recherches scientifiques et industrielles: président du Conseil aviseur honoraire pour recherches scientifiques et industrielles pour une période de sept ans et jusqu'à ce qu'un successeur lui soit nommé, cette nomination datant du 1er juin 1928. Le 19 avril, l'hon. William E. Perdue, juge en chef du Manitoba: administrateur du Gouvernement du Manitoba pour dix jours ou environ, à compter du 23 avril 1928, pendant la durée de l'absence en congé de Son Honneur le lieutenant-gouverneur. Le 24 avril, l'hon. Philippe Roy, membre du Conseil Privé de Sa Majesté au Canada et Commissaire-Général du Canada à Paris: représentant de la Puissance du Canada à la Conférence Internationale des droits d'auteur qui se tiendra à Rome, Italie, le 8 mai 1928, et Jean Désy, d'Ottawa, Ont., Conseil du